



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région agit pour le sport

Le Club des Archers du Gavot

est heureux de vous inviter à son concours

en salle **Pierre CROMMEN**

qui aura lieu les 12 et 13 novembre 2022



Au gymnase Collège du Pays de Gavot – Gremey, 701 RTE du Collège, 74500 Saint-Paul-en-Chablais (parcours fléché) Coordonnées GPS : 46°22'3.12"N et 6°36'42.41"E

Concours 2 x 18 mètres, qualificatif aux championnats de France. Rythme ABCD, sans finales.

3 départs : le samedi après-midi, le samedi soir et le dimanche après-midi.

HORAIRES	SAMEDI APRES MIDI CRJ*	SAMEDI SOIR	DIMANCHE APRES MIDI
Ouverture du Greffe	12H30	17H45	12H45
Entraînement à distance sur cibles	13H00-13H30	18H15-18H45	13H15-13H45
Début du concours	13H30	18H45	13H45

*Les places seront réservées jusqu'à 10 jours avant la compétition. Passé ce délai, compétition est ouverte à toutes les catégories.

Possibilité d'annuler le départ du samedi soir ou du dimanche matin s'il n'y a pas assez d'inscrits.

Les tirs pour les arcs classiques s'effectueront sur blason de 40 cm, pour les arcs à poulies sur tri-spots verticaux de 40 cm.

Les tireurs classiques souhaitant tirer sur tri-spots le signaleront à l'inscription.

Aucune modification ne sera acceptée au greffe.

ARBITRES : Delphine Salles- Thierry Jallon - Hugue Dupuich

INSCRIPTIONS

Poussins U11 , Benjamins U13, Minimes U15 : 8 euros

Autres Catégories : 11 euros

1€ par départ par archer sera reversé au CD74 pour la contribution à l'indemnisation des arbitres

Greffe : Licence papier ou dématérialisée avec photo ou justificatif officiel d'identité.

Tirs : Tenue réglementaire et chaussures de sports exigées.

Podium : Tenue blanche ou de club exigée.

Une buvette avec sandwiches, pâtisseries et boissons sera à votre disposition durant toute la compétition.

Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le **9 novembre 2022** par mail à :

concours.gavot@gmail.com